

SAS GLGC
C.GACHASSIN C.LAMOLLE F.GACHASSIN S.CAPDEVILLE
Huissiers de justice associés



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**Aureilhan, 9 avenue Jean
Jaurès**

24 février 2021

Cyrielle LAMOLLE

26 Cours Gambetta - BP 642 - 65000 TARBES

Tél : 05.62.44.31.70

cyrielle.lamolle@glgc-huissiers.fr

Fax : 05.62.44.31.79

www.glgc-huissiers.fr



L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT QUATRE FEVRIER

A LA DEMANDE DE :

La SELARL EKIP', mandataires judiciaires, au capital de 125 000,00€, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro B 453 211 393, ayant son siège social 2 rue de Caudéran BP 207009 333007 BORDEAUX Cedex, venant aux droits de la SELARL Christophe MANDON, agissant ès qualités de liquidateur judiciaire de , architecte, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux du 10 avril 2009,

Ayant pour avocat constitué la SCO CHEVALLIER FILLASTRE, avocats au barreau de Tarbes, y demeurant 8 Place du Marché Brauhauban, 65000 TARBES, au cabinet duquel domicile est élu et lequel occupera sur la présente procédure de saisie immobilière et ses suites
Et pour avocat plaidant, Maître Olivier BOURU, Avocat à la Cour, demeurant 71 cours Pasteur 33000 Bordeaux,

AGISSANT EN VERTU :

- D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Tarbes en date du 200.08.2015, signifié le 14.09.2015 et définitif,
- Un commandement de payer valant saisie immobilière délivré à la en date du 20.11.2020 par acte de Me Sarah CAPDEVILLE,
- Des articles L.322-2 et R.322-1 à R.322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution,



DEFERANT à CETTE REQUISITION,

J'ai Cyrielle LAMOLLE, Huissier de Justice associé au sein de la SAS GLGC C.GACHASSIN C.LAMOLLE F.GACHASSIN S.CAPDEVILLE, en résidence de TARBES, 26 Cours Gambetta, soussignée

CERTIFIE M'ETRE RENDUE :

Le : mercredi vingt-quatre février deux mille vingt et un (24.02.2021)

A : quatorze heures (14h00)

Sis à : Aureilhan, 9 avenue Jean Jaurès

En présence de :

•

J'ai procédé aux constatations suivantes :

✦ Description générale du bien

Le bien se situe à Aureilhan (65800), 9 avenue Jean Jaurès sur la parcelle cadastrée AK 438.

L'accès au bien se fait par un droit de passage sur la parcelle AK 437.

Il n'y a pas d'accès direct ni motorisé ni piéton.



La ville d'Aureilhan est une commune de plus de 8000 habitants, en périphérie de Tarbes, la 3^{ème} ville du département.

Le bien est proche du cœur de ville. Il se trouve dans un quartier comportant de nombreux commerces de proximité. De plus, il est proche de grandes enseignes de commerces alimentaires.

Des écoles sont également à quelques minutes.

L'autoroute A64 est à 5 minutes environ en voiture et la Gare de Tarbes à environ 7 minutes.

Il s'agit d'un bien à étages, la façade est en bord de rue.

La façade est fissurée et le revêtement est sale, noirci, fissuré.

Les planches de rives sont en mauvais état, des volatiles s'introduisent à l'intérieur et les gouttières semblent totalement obstruées.





👉 Description intérieure du bien

me communique la surface utile calculée par un expert soit 160m² divisés ainsi :

- RDC : 80m²
- 1^{er} étage : 50m²
- 2^{ième} étage : 30 m²

Je constate que l'intérieur de la maison est en très mauvais état et extrêmement dégradé.

L'électricité est très ancienne et ne fonctionne pas dans toutes les pièces, des branchements grossiers sont présents.

La chaudière au gaz ne fonctionne pas, le gaz a été coupé.

Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée, une cuisine, un WC, un séjour.

L'entrée

La porte d'entrée en bois est ancienne.

Le sol est en mauvais état.

Les murs sont recouverts d'un habillage en miroir défraîchi, arraché par endroits.

Le plafond est également habillé et en mauvais état.



Les sanitaires

Ils sont totalement inaccessibles.

La cuisine

La porte d'accès est en mauvais état.

Le sol est recouvert d'un petit carrelage défraîchi.

Les murs sont noircis, sales.

Le revêtement du plafond est totalement moisi, traces d'infiltration.

La cuisine équipée est très vétuste.

Cette pièce donne sur une véranda totalement délabrée. Les montants sont en très mauvais état et le toit est quasiment inexistant avec des morceaux pendants.

La cuisine dessert une petite buanderie contenant la chaudière qui est également inaccessible. La pièce est également totalement dégradée.





Le Séjour

L'entrée débouche sur un grand séjour salle à manger.

Le sol est recouvert de tapis et encombré.

La tapisserie des murs est en très mauvais état.

Le revêtement du plafond est défraîchi.

La pièce contient une cheminée.

Les menuiseries sont en bois son très anciennes. Les volets roulants sont manuels.





*Le premier étage dessert deux chambres, une salle de bain et un WC.
L'accès se fait par un escalier ouvert recouvert de moquette depuis le séjour.
La tapisserie tombe en lambeau.*



Chambre 1

Le sol recouvert de moquette est irrécupérable.

Les murs sont en partie recouverts d'un revêtement vétuste et au-dessus peint. La peinture est moisie.

La peinture du plafond s'écaille et se détache par plaque.

Les menuiseries sont anciennes.

Elle donne sur la rue et possède des petits balcons.



Chambre 2

Le sol recouvert de moquette est irrécupérable. La tapisserie des murs est complètement défraîchie. Les murs sont fissurés.

La peinture du plafond est en très mauvais état et dégradée.

Les menuiseries en bois sont anciennes.

Elle donne sur une terrasse assez vaste, bordée d'une murette en béton. Cette terrasse est en mauvais état et provoque des infiltrations dans les pièces situées en dessous. Elle est actuellement recouverte d'une bâche pour limiter les dégâts.



Salle de bain

Elle est accessible uniquement par chacune des chambres.

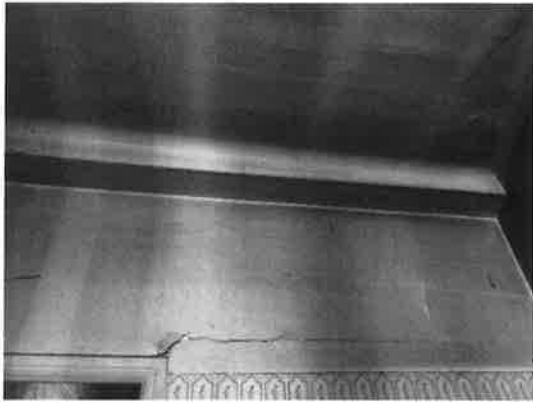
Elle est totalement délabrée.

Le sol est recouvert de moquette, les murs sont peints et faïencés, le plafond est peint.

Elle est équipée d'un lavabo et d'une baignoire.

Elle comporte une petite fenêtre.





WC

Inaccessible.



Le deuxième étage est en réalité des combles qui ont été aménagés.



L'escalier nous mène à une grande pièce sous les toits anciennement aménagée en chambre. Le toit est éventré. Le sol en moquette et les murs tapissés sont détériorés.

Les pigeons ont également envahi et dégradé les lieux.

Une petite pièce accolée est le vestige d'une salle de bain. Une autre est toujours à l'état de grenier.





Le bien bénéficie d'un jardin accessible par la véranda de la cuisine.
Le jardin n'est pas entretenu et comporte de nombreux encombrants.
Je constate des ouvertures de la menuiserie voisine donnant directement sur le jardin.
En fond se trouve un abri en bois vétuste.



Le bien est habité par _____, cogérant de _____

Telles sont les constatations que j'ai faites et desquelles j'ai dressé le présent procès-verbal. Pour servir et valoir ce que de droit.

